

# Le Pôle Environnement



Un nouveau et important programme a été engagé pour développer les collectes sélectives, la valorisation des déchets, produire de l'énergie à partir de la biomasse bois et du solaire photovoltaïque, diminuer la quantité à enfouir et disposer d'un pôle environnement.



transformés en compost utilisable dans les jardins, les espaces verts, en agriculture...

**L'aire de stockage de bois, la chaufferie bois :**  
Deux actions ont été engagées pour valoriser le bois :



- en déchèterie avec la mise en place de bennes spécifiques et grâce aux gestes de tri des habitants,
  - sur le centre de transfert par l'exploitant, la société Sita Sud pour le bois issu des Déchets Industriels banals.
- Après tri, le bois non traité permettra de chauffer les futurs locaux, ceux du service

Sur le site de Salvaza, le syndicat dispose des équipements suivants :

- déchèterie
- locaux du service de collecte
- centre de transfert des ordures ménagères
- centre de tri des emballages ménagers recyclables

Afin de les compléter, développer les valorisations et réduire le volume des déchets à enfouir, sont engagés :

**L'aire de compostage de déchets verts :**

Aisément recyclables, les déchets verts collectés en déchèteries ou apportés directement seront compostés selon un procédé améliorant les conditions naturelles. En 4 à 6 mois, après broyage, retournement, criblage... les déchets verts seront

de collecte et du centre de tri. Les établissements proches pourront aussi être desservis. Le bois traité sera broyé et valorisé dans les filières de panneaux particules. 7000 tonnes de déchets verts et 1500 tonnes de bois seront ainsi parfaitement valorisées.

**Solaire photovoltaïque - Electricité :**

Pour marquer le caractère Développement Durable de l'Opération, il est prévu d'associer la biomasse bois - énergie avec la production d'électricité solaire en couvrant de panneaux photovoltaïques l'aire de stockage de bois.

**Réaménagement de la desserte du site :**

Il prend en compte les flux générés par l'extension de la zone d'activités.

**Unité Economique Solidaire Réemploi :**

Dans un souci d'économie solidaire, le pôle pourra être complété par une unité de Recyclerie / Ressourcerie, associée au regroupement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques.

**Le siège du syndicat :**

10 bureaux et une salle de réunion sont conçus pour être économes en énergie, à forte inertie et garantir une parfaite luminosité tout en limitant l'ensoleillement.

## Les déchèteries : Un moyen efficace pour le tri des encombrants.

Certains déchets sont trop volumineux pour les bacs classiques ou nécessitent un traitement adapté. Dans les déchèteries du SMICTOM, le public a à sa disposition un ensemble de bennes permettant de trier ces déchets. Ils sont ensuite orientés vers des filières de recyclage et des centres de traitement agréés. Des gardiens chargés de la surveillance du site et de son bon fonctionnement peuvent aider les usagers par leurs conseils ou leurs directives.



**SACHEZ QU'EN TANT QUE PARTICULIER RÉSIDENT SUR LE TERRITOIRE DU SYNDICAT, VOUS POUVEZ VOUS RENDRE SUR TOUTES LES DECHÈTERIES.**

**EN 2008, GRACE AU GESTE DE TRI DES USAGERS EN DECHÈTERIES, 11 420 TONNES SUR 15 000 ONT ÉTÉ VALORISÉES, SOIT 76% DÉTOURNÉS DE L'ENFOUISSEMENT.**

## Le poids réel des objets !

La production d'un bien de consommation courante a un impact non négligeable sur nos ressources naturelles. Si l'on prend en compte le poids des matières nécessaires à sa fabrication, voilà ce que pèse en réalité nos produits\* :

- Le téléphone mobile : **75 kg**
- Un jean de 600 gr. : **32 kg de matières + 8 000 l d'eau**
- Une voiture de 1 tonne : **70 tonnes**
- Une brosse à dent : **1,5 kg**
- Une machine à café : **298 kg**
- Un ordinateur : **1500 kg**
- Une bague en or : **2 000 kg**
- 1 litre de jus d'orange déplace plus de **100 kg de terre et d'eau**

\*Consommation de matière par produit = Poids final d'un produit + poids des ressources nécessaires à sa fabrication

|  |  |  |
|--|--|--|
| <p><b>Carcassonne Salvaza</b><br/>Du lundi au samedi :<br/>Du 1er novembre au 31 janvier : 9h - 18h<br/>Du 1er février au 31 octobre : 9h - 19h<br/>Le dimanche et les jours fériés : 8h30 - 12h30</p>   | <p><b>Pennautier</b><br/>Du 1er novembre au 31 janvier :<br/>Lundi : 9h - 12h et 14h - 17h30<br/>Mardi : 14h - 17h30<br/>Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h30<br/>Du 1er février au 31 octobre :<br/>Lundi : 9h - 12h et 14h - 18h30<br/>Mercredi : 14h - 18h30<br/>Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h30</p> | <p><b>Palaja</b><br/>Lundi, mercredi et vendredi :<br/>9h30 - 12h00 et 14h - 18h<br/>Le samedi : 9h30 - 18h<br/>Les jours fériés d'ouverture : 8h30 - 12h30</p>  |
| <p><b>Carcassonne La Fajolle</b><br/>Du 1er novembre au 31 janvier :<br/>Du lundi au vendredi :<br/>9h - 12h et 13h30 - 18h<br/>Le samedi : 9h - 18h<br/>Les dimanche et jours fériés : 8h30 - 12h30</p> | <p><b>Villmoustaussou</b><br/>Du lundi au samedi sauf jours fériés :<br/>Du 1er octobre au 31 mars :<br/>9h - 12h00 et 13h30 - 18h00<br/>Du 1er avril au 30 septembre :<br/>9h00 - 12h00 et 13h30 - 19h00</p>  | <p><b>Leuc</b><br/>Du 1er novembre au 31 janvier :<br/>Lundi : 9h - 12h et 14h - 17h30<br/>Mardi : 14h - 17h30<br/>Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h30<br/>Du 1er février au 31 octobre :<br/>Lundi et samedi : 9h - 12h et 14h - 18h30<br/>Mercredi : 14h - 18h30<br/>Samedi : 9h - 12h et 14h - 17h30</p> |
| <p><b>Trèbes</b><br/>Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h00 et 14h - 18h<br/>Le samedi : 9h - 18h<br/>Le dimanche et les jours fériés : 8h30 - 12h30</p>  | <p><b>Bon tri a tous !</b></p>   |  |



# LA GAZETTE DU TRI

MARS 2009



## EDITO



Tout d'abord, je souhaite vous remercier pour votre geste éco-citoyen concernant le tri sélectif. Je sais que c'est un effort quotidien mais il est nécessaire pour notre environnement.

Vous êtes de plus en plus nombreux à trier.

Cela se traduit concrètement : alors qu'en 2005 «seulement» 66 kg/habitant/an de déchets étaient recyclés, en 2008 ce sont près de 79 kg/habitant/an qui ont été valorisés. Pour la même période, le tonnage total non valorisable et destiné à l'enfouissement (c'est-à-dire tout ce que vous déposez dans le bac à couvercle vert) a chuté de 358 kg/an/habitant à 339 kg.

Je considère que c'est une réussite car c'est une preuve de votre assiduité et de votre compréhension envers votre devoir de citoyen.

L'avenir, c'est poursuivre le développement de la valorisation des déchets : collectes sélectives, déchèteries et à partir de septembre 2009 le Pôle Environnement de Salvaza, grâce auquel le Syndicat produira du compost, utilisera le bois non traité récupéré en déchèterie pour chauffer les locaux et même créera de l'énergie grâce à un important dispositif de panneaux photovoltaïques.

Alors, pour vous aider à poursuivre votre action et vos efforts, découvrez cette nouvelle édition de la Gazette du Tri et participez aux RECYCLES 2009 du 1er au 4 avril !

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes du tri !

Gérard LARRAT  
Président du SMICTOM

Conception réalisation : Olivier Barthe Arts Graphiques et Communication.  
Rédaction / photos : SMICTOM du Carcaïonnais.  
Impression : Imprimerie GABELLE Carcaïonnais.  
Distribution : La Poste.



# RECYCLES 2009

du mercredi 1<sup>er</sup> au samedi 4 avril,  
de 10h à 17h, Salle JOE BOUSQUET à Carcaïonnais  
(rue Aimé Ramond, ancienne Mairie)

Dans le cadre de la semaine nationale du développement durable, le SMICTOM participe à l'édition des RECYCLES 2009.

**Au programme :**

- une création artistique, la «Poésie des objets»
- des ateliers pédagogiques
- la projection de films expliquant le recyclage de nos déchets,
- un stand photo «je m'engage pour le tri».
- Les élèves de l'Ecole d'Arts de la Communauté d'Agglomération du Carcaïonnais s'associent aux journées "Des Recyclades" en proposant des interventions artistiques originales. Le département "Arts Plastiques" présentera des oeuvres réalisées à partir d'objets de récupération. Les classes de Musique animeront la journée du 1er avril, au travers d'oeuvres chantées (composées par Jean-Michel MAURY, professeur à l'Ecole d'Arts) et de pièces musicales jouées par les élèves des classes de percussions.

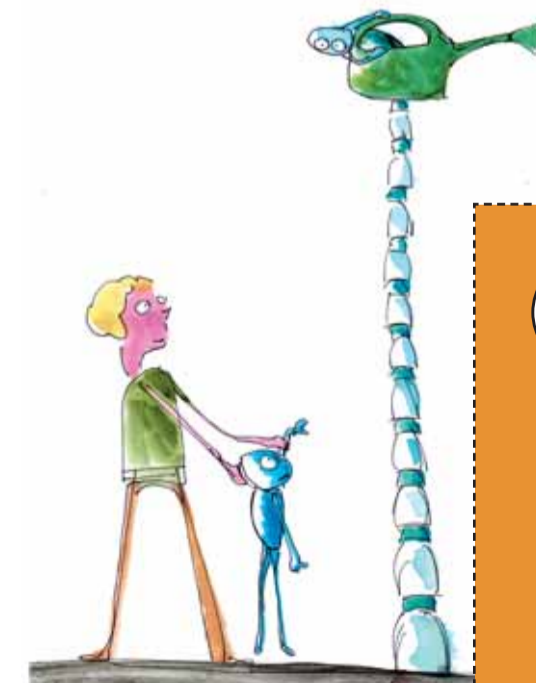
## «Poésie des objets»

Scénographie et mise en poésie du traitement des déchets par la compagnie Lutopia

Mise en scène, scénographie et installation plastique de déchets ménagers présentant leur valeur et leur devenir à l'aide d'outils sonores, vidéos et graphiques.

Lutopia propose de donner une lecture poétique des déchets jetés par les citoyens et de suivre leur chemin dans le schéma global de traitement des déchets ménagers sur le territoire du Carcaïonnais, par le biais d'une exposition vivante et participative, tout public, dont voici quelques exemples :

- «Le lustre du cycle du verre : expérience sonore et lumineuse de la boucle du recyclage du verre»,
- «Avec 11 bouteilles de lait, on fait 1 arrosoir».



«Les emballages ménagers ont une histoire. Ils sont des outils pour comprendre notre environnement et ce sont des matières premières secondaires pour construire l'avenir».

www.lutopia.fr

**Plus d'amis pour le tri**

**Recyclades 2009**

BIENTÔT A CARCAÏONNAIS

**SQUARE GAMBETTA**

Du 16 avril au 3 mai 2009  
le SMICTOM tiendra un stand lors de l'exposition  
«l'Avenir de la terre : les dés sont-ils jetés ?»

1 WEEK END A PORT AVENTURA EN ESPAGNE !

1 LECTEUR MP3 !

ET DE NOMBREUX AUTRES CADEAUX !

**A GAGNER !**

grand tirage au sort des recyclades !

Bulletin à découper et à déposer dans l'urne prévue à cet effet en centre ville, salle JOE BOUSQUET entre le 1er et le 4 avril à partir de 10 heures et jusqu'à 17 heures. Tirage au sort le Samedi 4 avril !

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Numéro de téléphone..... E-mail .....



• Il faut laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons en plastique ? **VRAI**

Vous pouvez jeter les bouteilles et les flacons en plastique avec leur bouchon! Non seulement tout est recyclé, mais cela évite de souiller le bac et les autres emballages s'il reste un peu de produit au fond de la bouteille ou du flacon.

• Même vidés, les aérosols sont dangereux. **FAUX**

Bien vidés, ils ne présentent aucun problème de sécurité, que ce soit au moment de la collecte ou au centre de tri. En plus, ils se recyclent très bien.

• Pourquoi tous les emballages en plastiques ne sont-ils pas recyclés ?

Plusieurs sortes de plastiques sont utilisées dans la fabrication des emballages. Actuellement on recycle celui que l'on retrouve uniquement dans les bouteilles et flacons plastiques. Certains emballages sont trop légers et ne contiennent pas suffisamment de matière première pour rendre leur recyclage économiquement viable (ex. sacs plastiques, pots de crème fraîche ou de yaourt...).

Aujourd'hui, ces emballages doivent être jetés dans la poubelle à couvercle vert.

• Faut-il laver les boîtes de conserve avant de les jeter ?

Trier ne signifie pas nettoyer mais juste vider au maximum les emballages de leur contenu. Ils ne doivent pas salir les autres emballages pour pouvoir les recycler. Il est inutile de les rincer et de les laver avec de l'eau propre. Par contre, vous pouvez tout à fait utiliser l'eau de votre vaisselle en les plaçant dans le fond de votre évier. Pensez seulement à les déposer dans votre bac à couvercle jaune seulement lorsque les emballages sont bien secs.

• En 2008 en France, le tri des emballages ménagers a permis d'éviter des rejets de gaz à effets de serre dans l'atmosphère équivalant à la pollution d'une ville de 1 000 000 d'habitants !

• Pourquoi ne doit-on pas enfermer les emballages à recycler dans des sacs en plastique ?

Dans le cas d'une collecte sélective en bacs, le centre de tri n'est pas conçu pour que les sacs soient ouverts après leur réception. Dès le déchargement de la benne, les emballages sont déposés sur le tapis roulant et séparés par matériau manuellement. Les employés n'ont pas le temps d'ouvrir les sacs et de les vider. Les emballages qui se trouvent à l'intérieur ne sont donc pas recyclés.

• Pourquoi ne faut-il pas mélanger le verre aux autres emballages à recycler ?

Les agents en charge de la collecte et du tri peuvent se blesser en manipulant du verre cassé. Collecté avec les autres emballages, le verre subit de nombreuses manipulations et se brise. Les petits bouts de verre s'incrustent dans les autres matériaux (papier-carton, plastique) les rendant impropres au recyclage, tout comme le verre lui-même. Il faut donc impérativement utiliser vos points d'apport volontaire "verre". Pour connaître le plus proche de chez vous, contactez le SMICTOM au 04 68 11 97 00.

• Que signifie le "Point Vert" sur un emballage ?

**Attention !** Les emballages portant le Point Vert ne sont pas tous recyclés et recyclables. Avant de les déposer dans un contenant de collecte sélective, il faut donc vérifier qu'ils figurent bien dans le guide de tri. Ce point vert indique l'adhésion des entreprises au financement du programme EcoEmballages. Présent sur 95 % des emballages soit 400 milliards de produits, c'est le logo le plus utilisé au monde.

# Les emballages plastiques

Comment faire d'un déchet une ressource ? Trier les bouteilles et flacons plastiques est devenu un réflexe quotidien pour bon nombre de Français. Mais savez vous ce que deviennent ces emballages usagés une fois collectés ? Découvrez à travers cet exemple le recyclage des emballages plastiques.

## Histoire des matières plastiques

**TOUT EST NE D'UN CONCOURS**  
A l'origine, c'est un concours lancé pour développer un matériau pouvant remplacer l'ivoire dans la fabrication des boules de billard qui a permis au plastique de faire son apparition sous le terme de « Celluloid ».  
Après la première guerre mondiale, les plastiques sont entrés dans l'ère industrielle. Le pétrole est devenu accessible, la pétrochimie abordable et avec eux tous les plastiques modernes.  
De matières de substitution jetables et bas de gamme, ils vont devenir de plus en plus souvent des matériaux sophistiqués aux propriétés spécifiques et irremplaçables. Aujourd'hui les polymères sont des produits de haute technologie capables de pousser inégalées dans tous les domaines de santé, bâtiment, automobile, aérospatiale, emballage, décoration, bureautique, sport...



1 Les habitants mettent les bouteilles et flacons plastiques vides, avec leur bouchon, dans leur bac à couvercle jaune ou dans une colonne à bandeau jaune. 2 3 Dans le centre de tri de Salvaza, les matériaux sont séparés mécaniquement et manuellement. • Les transports sont optimisés afin de limiter les impacts sur l'environnement. 4 Les balles de plastiques sont livrées aux usines de régénération et de recyclage. 5 6 Les usines de régénération et de recyclage transforment les bouteilles et flacons en paillettes ou en granulés.

• Les industriels de la plasturgie ou du textile utilisent les paillettes ou les granulés pour fabriquer des produits finis ou semi-finis dont voici quelques exemples :



**EN 2008, 1 BOUTEILLE PLASTIQUE SUR 2 EST RECYCLEE. TRIONS, CHAQUE GESTE COMPTE !**

## Que devez-vous mettre dans le bac à couvercle jaune ?

**LE BON GESTE** JETEZ DIRECTEMENT DANS LE BAC A COUVERCLE JAUNE, SANS SAC !

VOICI LES DECHETS QUE VOUS DEVEZ JETER DANS VOTRE BAC A COUVERCLE JAUNE

- LES BRIQUES ALIMENTAIRES
- BOÎTES ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON
- JOURNAUX, REVUES, MAGAZINES PUBLICITÉS
- BOÎTES MÉTALLIQUES, AÉROSOLS, BARQUETTE ALUMINIUM, CÂNETTE DE SODA...
- LES BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUES (MÊME LES BOUTEILLES D'HUILE ET AUTRES EMBALLAGES AYANT CONTENU DES CORPS GRAS)

**OUI**

**LES FAUX AMIS DU TRI**

- LES SACS PLASTIQUES
- DECHETS ALIMENTAIRES
- LES POTS DE FLEURS EN PLASTIQUE OU TERRE CUITE
- JOUETS PLASTIQUES
- LES AMPOULES
- LES BLISTERS, EMBALLAGES DE MAGAZINES...
- LES POTS DE YAOURT, MARGARINE...
- LES BARQUETTES ET EMBALLAGES DE VIENNOISERIE
- LES COUCHES

VOICI LES DECHETS QUE VOUS NE DEVEZ SURTOUT PAS JETER DANS LE BAC A COUVERCLE JAUNE !

**NON**

## Les ambassadeurs du SMICTOM

Depuis la mise en place du tri sélectif en 2000, le SMICTOM mène un travail permanent d'explication et d'information auprès de la population des communes du Carcaissonnais. Ce travail a été confié à une équipe d'"ambassadeurs du tri" qui vient d'être renforcée par deux nouveaux agents. Compte tenu de leurs missions qui les amènent à être au contact des habitants du Carcaissonnais, nous avons jugé utile de mieux vous les présenter en vous précisant leurs différentes attributions.

Christine et Nashira sont les nouvelles ambassadrices du tri du SMICTOM.



Communication et actions de terrain sont au cœur de leur métier. Leurs leviers d'actions sont :

- **la prévention** : intervention auprès de publics cibles et communication : établissements scolaires, foyers du troisième âge, suivi des immeubles, sensibilisation des personnels d'entretien.
- **la pédagogie** : si le bac jaune a été refusé par le collecteur (apposition d'une étiquette rouge par le rippeur), ce sont les ambassadrices du tri qui entrent en contact avec la personne pour lui expliquer les raisons du refus.
- **le travail de terrain** : pour réduire les erreurs de tri qui sont encore beaucoup trop importantes.

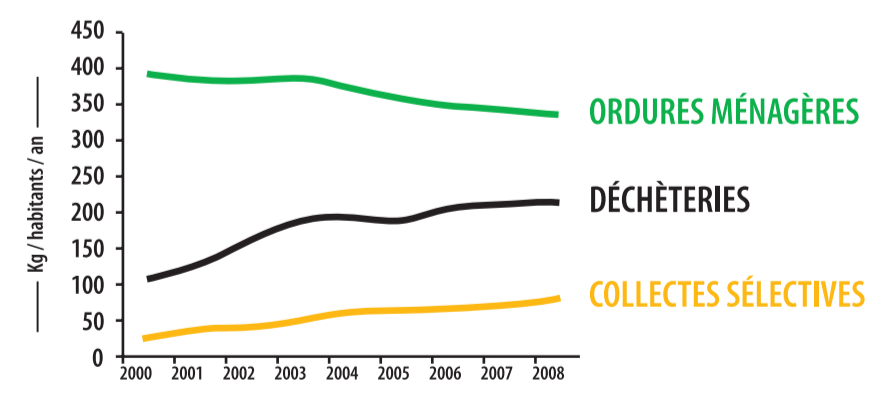


GRACE AUX ACTIONS DE L'EQUIPE LES ERREURS DE TRI DIMINUENT !

Patience et diplomatie sont des qualités essentielles pour exercer ce métier !

Un doute, une question : 04 68 11 97 03

EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES PAR HABITANT ET PAR AN DEPUIS 2000



## LE VERRE

Grâce à votre geste de tri et à l'amélioration du parc de points d'apport volontaire, la collecte du verre en 2008 a augmenté de 17%, soit 1733 tonnes qui ont été valorisées. La Ligue contre le cancer est associée depuis longtemps à la collecte du verre et, par convention, un reversement d'une partie de la recette liée à la vente du verre est effectué. Cette année, le SMICTOM a ainsi versé 5 000 euros à cette association.

